



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Pouvoir d'achat suite à l'inflation

Question écrite n° 14938

### Texte de la question

M. Thierry Frappé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le pouvoir d'achat des ménages français. Alors que l'inflation atteint 4,9 % sur l'année 2023, les ménages français voient leurs choix de consommation modifiés. Alors que près d'un Français sur six ne mange pas à sa faim, ils voient le prix des mutuelles augmenter de 8,1 %, l'électricité devrait augmenter entre 8,6 % et 9,8 %, l'inflation alimentaire de 11,9 %. Même la classe dite « moyenne » ressent des difficultés. Il souhaite connaître la stratégie du Gouvernement afin d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Frappé](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (10<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14938

**Rubrique :** Pouvoir d'achat

**Ministère interrogé :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [6 février 2024](#), page 742

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)